

Trame de CCTP agencement

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Objet du lot, plans de repérage et élévations de référence, limites avec la menuiserie intérieure, la plâtrerie et l'électricité. À adapter au projet.

2 Matériaux

Panneaux (nature, épaisseur, résistance à l'humidité), bois massif, exigences de réaction au feu selon le type d'établissement. Échantillons à soumettre.

3 Finitions

Stratifié, mélaminé, placage, laque ou matériau de synthèse, avec références ou gamme. Traitement des chants et des faces non vues.

4 Quincaillerie

Charnières, coulisses, serrures, poignées : gamme et niveau de résistance attendus selon l'usage. Organigramme des clés si nécessaire.

5 Plans d'atelier et prototype

Plans de fabrication à soumettre au visa, prototype pour les ouvrages répétés, relevés sur place avant fabrication.

6 Ouvrages d'accueil et comptoirs

Un article par repère : structure, faces, plan de travail, partie accessible, intégrations. Comptage à l'unité.

7 Rangements et habillages

Placards, étagères, habillages muraux et de poteaux, claustras : décrits par type, comptés à l'unité, au ml ou au m² selon la DPGF.

8 Pose, protection et réception

Pose et réglages, fixation aux supports renforcés, protection jusqu'à la réception, remise des notices d'entretien des finitions.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.